

Objectif :

L'agent cynophile de sécurité assure la sécurité des biens et des personnes et exerce avec son chien des missions dans l'espace public et privé. Il assure des missions classiques d'agent de sécurité: filtrage des personnes, utilise les moyens de surveillance électronique, alerte les secours et sa hiérarchie, sait faire face aux risques dans le cadre de son activités, intervient pour porter secours aux personnes, gère les situations conflictuelles avec l'usage et le contrôle de son chien.

- Tous les cinq ans, les agents de sécurité doivent désormais suivre une formation Maintien et actualisation des compétences (MAC) pour renouveler leur carte professionnelle. Une évolution majeure du métier qui permet d'améliorer la compétence des agents de sécurité et in fine le niveau de sécurité des entreprises.

➤ Le contenu de la Formation :

Cette formation professionnalisante est organisée autour de 11 modules :

- Module 1 : gestes élémentaires de premiers secours (SST) – 7h
- Module 2 : notions juridiques générales – 4h
- Module 3 : compétences opérationnelles générales – 7h
- Module 4 : notions juridiques spécifiques cyno – 7h
- Module 5 : compétences opérationnelles spécifiques / prévention des risques terroristes – 13h
- Module 6 : connaissances générales du chien (biologie canine) – 4h
- Module 7 : formation pratique – 21h
- Module 8 : obéissance – 7h
- Module 9 : utilisation du chien dans le cadre de la légitime défense – 7h
- Module 10 : détection de personnes et objets – 7h
- Module 11 : principes de la République – 3h

Dates prévisionnelles : en permanence

Public : salariés / demandeur d'emploi

Prérequis :

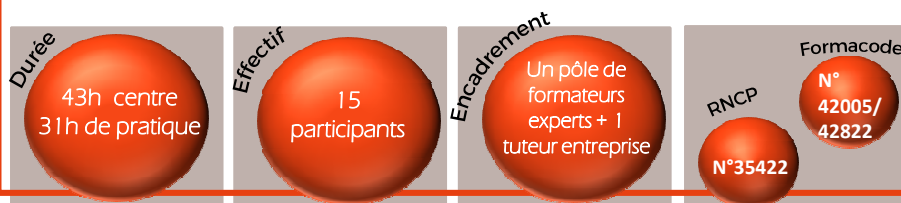
- Le candidat doit être un agent cynophile, titulaire de la carte professionnelle valide délivrée par le CNAPS
- Satisfaire aux tests d'entrée et à l'entretien d'admission.
- Etre propriétaire du chien âgé de 12 mois minimum et çà jour de ses vaccins (rage, toux de chenil, souche virale et bactérienne). Pour les chiens de deuxième catégorie, être en règle vis-à-vis de la législation sur la détention des chiens dépendant de cette catégorie.

Conditions d'accès :

- Dossier de demande de formation
- Information collective, entretien, questionnaire et positionnement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Salles de formation et espace de vie accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien par notre Référent Handicap.



Tarif : Financement et rémunération, merci de nous consulter afin que nous puissions répondre à votre demande.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	DÉROULEMENT ET MÉTHODES	SUIVI ET ÉVALUATION	CERTIFICATION ET EMPLOI
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Référent Expert dans le secteur ▪ Cours théoriques en salle de formation ▪ Mise à disposition de PC connectés, vidéoprojecteur 	<p>Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite du (diplôme) visé.</p> <p>Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.</p>	<p>Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le Référent Expert pour la formation en centre 	<p>Validation du parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Attestation de fin de formation